

**DOSSIER DE L'AIDE SOCIAL DE PIERRE MICHAUD
MICP03015690**

Le 07 octobre 2021

Aide Social
Services Québec

Objet: AVIS DE TRANSMISSION DE DOCUMENTS ET DE TRANSFERT DE DOSSIER

Le 12 mars 2021 lors d'une rencontre a votre bureau sur la rue Latour de St-Jérôme vos deux agentes ont procédé a un chantage pour me fournir une aide et un éclaircissement sur la coupure du mois mars 2021. **Je cite .. pour avoir notre aide vous devez transférer votre dossier ici..** Je n'ai pas eu le choix de procéder pour obtenir un dépôt dans mon compte essentiel pour survivre en plein milieu de l'hiver. Plusieurs centres de Services Québec ou CLE ou encore l'Aide Social offrent une aide véritable sans qu'il soit nécessaire de transférer le dossier d'un prestataire à chaque fois que celui-ci pose une question ou a simplement besoin d'aide.

Le 06 octobre 2021 j'ai été victime dans votre succursale de la rue Latour à St-Jérôme d'**un autre chantage** pour rétablir une autre coupure des argents de l'Aide Social pour le mois d'octobre 2021. Dans vos bureaux la parole d'un prestataire ne vaut rien. Encore une fois par chantage vous voulez obtenir des relevés bancaires sur réception de documents et non sur signature d'engagement. Bien sur, se réfugier derrière des lettres écrites dans le passé sans tenir compte de la réalité présente est irrecevable pour nous. Particulièrement lorsque personne ne nous parlent de ces lettres quand des questions sont posé sur notre courrier.

Un exemple !

Tout ce qui va suivre par écrit a été dit verbalement a vos agentes. Un jugement le 10 septembre 2021 de l'Aide Social accepte la preuve que j'ai fourni de transmission des documents a Service Canada pour ma pension de vieillesse et rétabli une autre coupure du mois de septembre même si nous croyons que ce n'est pas a nous a faire ce travail. J'ai du attendre jusqu'au 15 septembre pour obtenir un dépôt. Le 08 septembre j'étais un bureau de Service Québec a Rimouski, le 10 septembre j'étais dans un autre bureau de Services Québec a Trois-Pistoles, le 14 septembre j'étais encore dans un bureau de Services Québec à Lapocatière a attendre mon dépôt et en ayant une lettre écrite le 10 septembre 2021 en main qui confirme le dépôt du mois d'octobre et la reprise des dépôts normaux de prestations. Vous avez l'audace d'écrire une lettre daté du 20 septembre qui génère une autre coupure en sachant qu'il m'était impossible de prendre connaissance de ces écrits avant le premier octobre ! Nous sommes actuellement le 07 octobre 2021 et je n'ai pas encore de dépôt. Vous traitez les gens comme des imbéciles et vous pensez que vais accepter cela. Vous ne répondez pas aux lettres que je vous écrit depuis plusieurs années et vous avez l'audace de me traiter comme un voleur !

C'est la seule façon d'interpréter vos petites demandes de fonctionnaires. Mes relevés banque tel que demandé vous seront fournis au complet et sachez qu'une demande de transfert de dossier va suivre immédiatement après le remise de ces documents.

Veuillez aussi prendre note que c'est la première fois que monsieur Pierre Michaud (moi) demande un transfert de dossier dans le contexte d'aide (?) de l'Aide Social.



PAR NUMERISATION

Pierre Michaud, PMI
Ce 07 octobre 2021

(Suite à la page suivante)

Note : (A)

Ce document est la propriété de Pierre Michaud, PMI. L'utilisation de ce document à d'autre(s) fin(s) que celui-ci cité dans l'objet est passible de poursuites en justice.

Note : (B)

Services Québec m'empêche de travailler sur mon dossier pour mes enfants et m'empêche de travailler sur ces ces demandes dénué de tout bon sens raisonnable par l'écriture de documents en réaction.

Note : (C)

Vérifier les dates de création des fichiers informatiques et inscription au dossier (FRAUDES ET HARCÈLEMENT CRIMINEL)



Autorisation de publication 07-10-2021
Publié le 08 octobre 2021



DOC. : BS210107102021

FIN DE DOCUMENT DE 2 PAGES FORMAT LÉGAL.